

DECISION
du Comité de Ministres
de l'Union économique Benelux
portant nomination d'un juge suppléant
à la Cour de Justice Benelux

M (2011) 8

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1er et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié par le Protocole signé à Bruxelles le 23 novembre 1984,

Considérant que le Comité de Ministres a donné acte le 27 mai 2011 de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2011 de Monsieur Robert Boes de ses fonctions de juge suppléant à la Cour de Justice Benelux,

Sur la proposition du Ministre belge de la Justice,

A pris la décision suivante:

Article 1er

Monsieur Paul Maffei, conseiller à la cour de cassation, est nommé juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.

Article 2

La présente Décision entre en vigueur le 1^{er} octobre 2011.

Fait à La Haye, le 7/10/2011.

Le Président du Comité de Ministres,

U. Rosenthal